



Attestation de non-dangerosité

Madame, Monsieur,

Nous attestons que les produits listés, ci-dessous, sont conformes aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006 – REACH et à ses révisions.

DJ09076 DJ00953

Ils ne sont pas et ne contiennent pas :

- Une substance ou un mélange répondant aux critères de classification comme dangereux conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) ;
- Une substance identifiée comme SVHC (Substance of Very High Concern) figurant sur la liste candidate publiée par l'ECHA, en concentration supérieure à 0,1 % poids/poids ;
- Une substance soumise à restriction (Annexe XVII) ou à autorisation (Annexe XIV) au-delà des seuils réglementaires ;
- Une substance pour laquelle il existe des limites d'exposition professionnelle dépassées.

Ces produits sont des articles au sens de REACH et ne nécessitent pas de Fiche de Données de Sécurité (article 31 du règlement REACH). Ils ne sont pas soumis à enregistrement en tant que substances ou mélanges.

Cette attestation est établie sur la base des informations disponibles à ce jour et engage la responsabilité de notre société.

Paris, le 04/05/2026

Pour DJECO,
Emilie HUYNH
Chargée de la conformité des produits

Signature :

DJECO – 3, rue des Grands Augustins – 75006 Paris